Réf. Farde e-Assemblées : 2374713

N° OJ : 33

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/12/2020

Objet : Mme Elena NALON.- Subside : 2.383,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville;

Considérant que madame Elena Nalon s'engage dans cette problématique, action pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que cette action, sensibilisant tout un chacun à la nécessité du respect de la propreté publique en général, mérite tout support des autorités;

Considérant que la Ville soutient cette initiative en matière de propreté et d'amélioration du cadre de vie des habitants par l'octroi d'un subside;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 2.383,00 EUR à madame Elena Nalon;

Vu les crédits disponibles à l'article 87605/331/01 du budget ordinaire 2020.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 2.383,00 EUR au nom de Mme Elena NALON pour une 2ième phase de végétalisation de la rue le Corrège (bacs à fleurs) à l'article 87605/331/01 du budget ordinaire 2020.

Annexes :